

III. MESURES VISANT À RENFORCER LES RELATIONS AUX CHAPITRES DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT

Aperçu

Le Canada s'est dit favorable au désir de la Corée de se joindre aux pays signataires de l'ALENA. La Corée a précisé que son gouvernement n'était pas en mesure actuellement de faire une demande dans ce sens. Elle a toutefois ajouté qu'à long terme, son gouvernement étudiera diverses solutions possibles pour accroître la participation de la Corée à l'ALENA ou son adhésion au groupe des pays signataires. À cet effet, elle entend développer graduellement des liens avec ces derniers. Elle a relevé notamment un certain intérêt sur son territoire pour cette question, à l'occasion de la ratification des accords relatifs à l'OMC par son Assemblée nationale.

Dans la perspective d'un lien possible avec l'ALENA et à la suggestion du Canada, la Corée a entrepris d'effectuer des analyses pour voir quelles sont les exigences de l'ALENA auxquelles il lui serait difficile de se plier pour le moment. Un rapport préliminaire a été soumis au GTPSCC lors de sa deuxième réunion. Une analyse plus approfondie de la question devrait être terminée d'ici la fin de 1994. Elle servira de base aux discussions à venir des deux gouvernements sur le sujet.

La Corée s'est également montrée préoccupée du fait que la mise en oeuvre de l'ALENA peut dresser des barrières commerciales visant les pays non-membres ou accentuer le régionalisme exclusif. Elle a répété que l'ALENA ne devait pas conduire à l'exclusion des pays non-membres et que l'Accord devait être mis en oeuvre d'une manière conforme aux